

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 115 Méthodologie du travail social 1			
Code	SOAS1B15	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Béregère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) Claire BERNIS (claire.bernis@helha.be) Vanessa CARRENO FERNANDEZ (vanessa.carreno.fernandez@helha.be) Julie CHARLET (julie.charlet@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be) Marie VRANCKEN (marie.vrancken@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que la profession d'assistant social nécessite une clarification et une mise au travail de son cadre de référence, ainsi que l'appropriation d'outils et de méthodes nécessaires à l'intervention sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 La mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et

entre les différents acteurs à tous les niveaux.

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Amorcer un questionnement à propos des pratiques et des contextes dans lesquels elles s'inscrivent
- II. Découvrir et mettre en débat ses valeurs, ses croyances et ses préjugés
- III. Repérer et expliquer les attitudes, techniques, outils et méthodes qui permettent d'instaurer une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés
- IV. Organiser l'ensemble de ses informations, observations et expériences afin de les rapporter de manière pertinente
- V. Articuler les dimensions théoriques et pratiques de la formation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B15C	Méthodologie	24 h / 2 C
SOAS1B15D	Travail social	48 h / 4 C
SOAS1B15E	Ecrire en travail social	12 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B15F	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B15G	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B15H	Ecrits en travail social	24 h / 2 C
SOAS1B15I	Ecrits académiques	12 h / 0 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B15W	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B15X	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B15Y	Ecrits en travail social	24 h / 2 C
SOAS1B15Z	Ecrits académiques	12 h / 0 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B15A	Travail social et méthodologie	72 h / 7 C
SOAS1B15B	Promotion de la réussite	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B15C	Méthodologie	20
SOAS1B15D	Travail social	40
SOAS1B15E	Ecrire en travail social	10

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B15F	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B15G	Communication et travail social	25
SOAS1B15H	Ecrits en travail social	20
SOAS1B15I	Ecrits académiques	0

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B15W	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B15X	Communication et travail social	25
SOAS1B15Y	Ecrits en travail social	20
SOAS1B15Z	Ecrits académiques	0

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B15A	Travail social et méthodologie	70
SOAS1B15B	Promotion de la réussite	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE,

de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre.

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour la (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage ;

- une note de 10/20 ou plus :

il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie			
Code	7_SOAS1B15C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Béregère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de méthodologie vise à montrer que la profession d'AS nécessite méthode et rigueur. L'observation et l'écoute sont deux outils indispensables à l'établissement d'une relation d'accompagnement et dans la résolution d'une situation-problème. « Un As ne peut ni dire ni faire sans observation et sans écoute ». Pour être à l'écoute des autres, il faut également être à l'écoute de soi et de ses pré-construits.

La gestion des émotions est également abordée ainsi que la notion d'empathie et les bases d'une communication professionnelle sont posées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- identifier les bases d'une communication professionnelle.
- définir les obstacles et les enjeux d'une observation et d'une écoute professionnelle.
- repérer et expliquer les attitudes et techniques qui permettent d'établir une relation d'accompagnement.
- d'entamer la construction de son identité professionnelle en interrogeant ses capacités d'écoute et d'observation professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction du cadre méthodologique en travail social
- Les bases d'une communication professionnelle
- L'observation-active
- L'écoute-active
- La posture et la distance professionnelle
- La gestion des émotions

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive
- Approche par situation-problème
- Jeux de rôles
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Articulation théorie-pratique sur base d'exercices et de mises en situation tout au long du cours.
Evaluation à blanc en cours d'année.

Sources et références

- De Robertis, C. (2007). Méthodologie de l'intervention en travail social. Ed. Bayard, Paris.
- Watzlawick, P. Helmick Beavin, J. Jackson, D.D. (1972). Une logique de communication, Editions du Seuil.
- Coenen, R. (2020). La bonne présence plutôt que la juste distance. Revue L'Observatoire, N°102, 2020.
- Kayaert, P. (2021). Quand la parole déconfiné. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Germain-Thiant, M. Gremillet-Parent, M. (2002). LA relation à l'autre. L'implication distanciée. Chronique sociale. Lyon.
- Couzon, E. Dron, F. (2007). Les émotions. Développer son intelligence émotionnelle. Collection formation permanente, ESF éditeur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT et documents supplémentaires (Word)
Farde de lecture

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au Q2 (100% des points). La particularité des cours de méthodologie de travail (articulation théorie-pratique, dynamique) permet de ne faire qu'une évaluation en juin.

La participation au cours est obligatoire conformément au règlement spécifique du département (VI.2.3), les présences seront prises systématiquement. Chaque absence injustifiée (motif illégitime) sera pénalisée par le retrait de 3 points sur la cotation globale de 20 points. En seconde session, ce retrait est annulé.

Il en va de la responsabilité de l'étudiant de signer la feuille de présence, mise à sa disposition, à la fin de chaque séance de cours.

Les modalités d'évaluation de 2ème session sont identiques à celles de 1ère session (examen écrit 100%).

Pour les étudiants en crédit résiduel, les modalités d'évaluation sont celles de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social			
Code	7_SOAS1B15D	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Béregère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est une introduction aux repères principaux du Travail Social et à ses méthodologies.

Au début, l'étudiant.e sera amené à réfléchir sur ses représentations du travail social, du concept d'aide et de l'identité des travailleurs sociaux. Seront abordées les définitions envisageant la multiplicité des aides, des actions sociales autour de principes communs au Travail Social.

Ce cours présente plusieurs voies d'entrée à la compréhension du métier via l'acquisition de compétences autour de l'identité évolutive des travailleurs sociaux à travers l'historique du métier, le code de déontologie, les secteurs d'activités (ex: cpas), les différents types d'aide, les différentes postures de l'AS et la place de l'utilisateur, le travail de réseau et l'interdisciplinarité, etc... Des techniques de pédagogie active, participative caractérisent le processus pédagogique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- être au clair avec ses représentations et capable de les questionner (valeurs, croyances et préjugés)
- définir et identifier les concepts vus au cours
- repérer les différentes approches et conceptions du travail social
- identifier les différentes postures d'un travailleur social et la place de l'utilisateur
- comprendre le contexte social dans lequel le travail social s'inscrit
- s'ouvrir au contexte social et développer un esprit critique
- s'inscrire dans une démarche collective et de co-construction

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Le travail social (définition, mandats, principes,...)
2. Historique du métier
3. Code de déontologie de l'AS
4. Les différents types d'aide (individuelle, groupe, communautaire)
5. les trois pôles des travailleurs sociaux
6. Les différentes postures de l'AS
7. L'utilisateur au centre du travail social
8. Travail en réseau et interdisciplinarité

...

Démarches d'apprentissage

Approche déductive : à partir d'articles et reportages.

Approche inductive: à partir de concepts et définitions.

Cours magistral : pour la transmission de connaissances.

Travail en sous-groupe et en classe inversée: pour les analyses et synthèses d'activités pédagogiques.

Activité extérieure : en fonction de programmations culturelle et sociale.

Approche interactive, participative : entre les étudiants et l'enseignant, ainsi que des intervenants.

Intervention de personnes ressources extérieures

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps de question- réponses après chaque séance de cours.

Temps de parole entre étudiants en début de cours concernant le cours précédent, et permettant la cohésion sociale. organisés.

Sources et références

Farde de lecture

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de janvier et l'examen de juin sont écrits

L'évaluation de janvier vaut pour 50% et est dispensatoire.

Cette évaluation se décline en deux temps : un travail à présenter devant la classe (classe inversée) comptant pour 20% et un examen écrit portant sur la matière lors de la session de janvier comptant pour 30%.

L'examen de juin vaut pour 50%.

Les modalités d'examen sont expliquées au cours, les consignes écrites sur Connect-Ed.

NB: pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

Principe général : la note finale de cet examen est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier et juin).

Exceptions:

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (Zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve + Trv	30 + 20	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ecrire en travail social			
Code	7_SOAS1B15E	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours se donne au premier quadrimestre et a pour vocation de familiariser les étudiant.e.s avec le processus d'écriture (poser les bases de la structuration et des spécificités d'un écrit de type académique). Il vise également à les conscientiser à l'importance du processus rédactionnel dans le cadre de la formation d'assistant.e social.e.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif principal du cours est d'instaurer ou de réinstaurer un climat propice à l'écriture (donner ou redonner l'envie d'écrire) et de faire entrer les étudiant.e.s dans la culture de l'écrit.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant.e doit être capable de :

- structurer un écrit en respectant les consignes servant de cadre de référence ;
- rédiger un écrit en accordant de l'importance tant au fond (contenu) qu'à la forme (mise en page).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La prise de notes
- Les différentes parties d'un écrit de type académique
- Les critères de qualité de fond et de forme d'un document
- Les règles de rédaction utiles pour la rédaction de rapports divers
- CV et lettre de motivation
- Sensibilisation aux écrits professionnels

Démarches d'apprentissage

Alternance théorique/pratique (exercices d'écriture).

Cours en petits groupes qui permet les interactions entre étudiant.e.s et avec l'enseignant.e.

Travail autonome en dehors de séances de cours en présentiel avec productions écrites de la part de l'étudiant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition d'outils (dictionnaires, Antidote) lors de certains exercices.

Évaluation à blanc avant la fin du cours afin de préparer les étudiant.e.s à l'examen écrit de janvier.

Sources et références

- Crognier, P. (2011). Précis d'écriture en travail social : des ateliers d'écriture pour se former aux écrits professionnels. ESF Editeur.
- M., Leys (2015). Ecrire pour être lu : comment rédiger des textes administratifs faciles à comprendre ? Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la langue française.
Disponible sur http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=7e8d6eebd9532a4185ac73e38cae4507a05048c3&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_su_per_editor/publicat/collection-guide/ecrire-pour-etre-lu__interactif_.pdf, page web consultée le 01/09/23

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint et documents supplémentaires disponibles sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation en deux parties :

- Evaluation continue durant le 1er quadrimestre (20% répartis comme suit : 10% pour un premier exercice et 10% pour un second)
- Examen écrit en janvier (80%)

La présence aux cours est obligatoire et sera évaluée (sauf pour les étudiant.e.s en crédit résiduel). Chaque absence injustifiée sera pénalisée par le retrait de 3 points sur la cotation globale de 20 points. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours en sous-groupes. Il en va de la responsabilité de l'étudiant.e de signer la feuille de présence, mise à sa disposition, à la fin de chaque séance de cours.

Dans le cadre d'un échec à l'issue de la période d'évaluation de janvier, l'étudiant.e pourra représenter l'examen écrit en juin à raison de 80% de la cotation finale. Il pourra également représenter la partie "évaluation continue" sur base de consignes spécifiques qui lui seront communiquées.

L'évaluation de 2ème session portera sur un travail écrit individuel (100%).

Pour les étudiant.e.s en crédit résiduel, l'évaluation portera sur un travail écrit individuel (100% des points).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	20	Evc + Trv	20		
Période d'évaluation	Eve	80	Exe	80	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).